

Règlement de la Charte : Règlement des encans

Article 2.1 Éligibilité

2.1.1

Seuls les membres de la S.N.Q. ont le droit de participer à l'encan en tant que vendeur et/ou acheteur lors de l'encan mensuel. Cependant le public peut participer à l'encan annuel en tant qu'acheteur.

2.1.2

Lorsque des lots sont réservés aux membres juniors, un membre régulier peut miser sur ces lots si aucune mise n'a été faite par un junior.

Article 2.2 Valeur des lots

2.2.1

Lors de tous les encans, chaque lot mis en vente doit représenter une valeur minimum de 1.00\$ suivant un catalogue reconnu ou le prix du marché. Le prix de réserve doit également avoir la valeur minimum exigée, sinon le prix de réserve devra être nul.

Article 2.3 Commission

2.3.1

Une commission de 10% est perçue par la S.N.Q. sur chaque lot dûment adjudgé. Cette commission est payée par le vendeur.

Article 2.4 Lots retirés

2.4.1

Chaque lot retiré avant l'encan ou non déposé est l'objet d'une pénalité de 10% basée sur: le prix de réserve, s'il en est un; ou sur le plus bas prix d'un catalogue reconnu ou du marché.

Article 2.5 Nombre de lots

2.5.1

Le nombre maximum de lots pouvant être mis en vente par un membre, à moins d'avis contraire, est normalement illimité pour tous les encans. La liste doit être remise ou postée, ou envoyée par courrier électronique directement au responsable.

Article 2.6 Soumissions

2.6.1

Les soumissions par la poste, par fax ou par courrier électronique sont acceptées selon les conditions suivantes:

2.6.1a

Le faire parvenir à la S.N.Q. par écrit ou par courriel la liste des lots faisant l'objet de la soumission. Il n'est pas nécessaire d'envoyer de paiement à l'avance. Les mises doivent être adressées au commissaire-priseur.

2.6.1b

S'engager, sur réception des lots adjudgés, à faire parvenir un chèque à l'ordre de la S.N.Q. représentant le total de la somme due pour les lots adjudgés, plus le coût des frais postaux et d'emballage.

2.6.2

Les mises sur les lots se font en levant la main au-dessus de sa tête, lors de l'encan mensuel. Les mises sur les lots, lors de l'encan annuel, se font en levant un carton ou une plaquette numéroté(e), laissant distincte-

ment voir le numéro par le commissaire-priseur.

Article 2.7 Échelle de mise sur les lots

2.7.1 Les mises sur les lots lors de l'encan graduent selon l'échelle suivante:

Article 2.8 Engagement du vendeur

2.8.1

Moins de 2.00\$	par	10 cents
2.00\$ à 5.00\$	par	25 cents
5.00\$ à 15.00\$	par	50 cents
15.00\$ à 25.00\$	par	1.00 dollar
25.00\$ à 50.00\$	par	2.00 dollars
50.00\$ à 100.00\$	par	3.00 dollars
plus de 100\$	par	5.00 dollars

Le membre qui met en vente des lots pour l'encan:

2.8.1 a

S'engage lors de l'encan mensuel, à déposer les pièces au moins dix (10) minutes avant la réunion mensuelle. Les lots, lors de l'encan annuel, doivent être déposés dans la salle prévue à cette fin avant l'heure limite fixée par le conseil d'administration;

2.8.1 b

Doit utiliser les étiquettes de lots réglementaires de la S.N.Q.; le modèle est disponible pour en faire des copies soit lors des réunions de la Société ou sur le site Internet de la Société.

2.8.1 c

Doit inscrire sur ces étiquettes les informations requises;

2.8.1 d

Se rend seul responsable de la gradation des pièces; il s'engage à reprendre les lots acquis par correspondance et retournés par l'acheteur;

2.8.1 e

S'engage à payer à la S.N.Q. la commission mentionnée précédemment sur les lots adjudgés

Article 2.9 Engagement de l'acheteur

2.9.1

Le membre qui achète des lots pour l'encan:

2.9.1 a

S'engage lors de l'encan, à accepter les lots tels quels s'il est présent lors de la tenue de l'encan.

2.9.1 b

S'engage lors d'une mise postale, à retourner les lots, dont il est insatisfait, dans les dix jours suivants la réception des dits lots.

Article 2.10 Responsabilité de la S.N.Q.

2.10.1

La S.N.Q. se dégage de toute responsabilité concernant la gradation, le vol, la perte ou la détérioration des lots adjudgés comme de ceux non adjudgés.

Membre	Lot	Item	Date	Description	Condition	Catalogue	Réserve	Prix Ven- du	Membre Acheteur
				Don de Jean Marie Jeffrey			x		
SNQ	1	Jeton	1984	Jeton de bois de Jerry Remick autographié	unc		nil		
SNQ	2	Jeton	1985	Jeton de bois de Jerry Remick autographié	unc		nil		
SNQ	3	Jeton	1984	Jeton de plastic du CNBSL	unc		nil		
SNQ	4	Jeton		Jeton de bois J.R. Numismatique	unc		nil		
SNQ	5	Dollar	1979	Dollar commerce Kitchener Waterloo	unc		nil		
SNQ	6	Médaille	2010	Médaille SNQ 50ième anniversaire	unc		nil		
SNQ	7	Jeton	1983	Jeton plastic SNQ # 55	unc		nil		
SNQ	8	Médaille	2010	Médaille André Robitaille plaqué OR	unc		nil		
SNQ	9	Jeton	1984	Jeton de bois André Fecteau	unc		nil		
SNQ	10	Médaille	1985	Médaille SNQ 25ième anniversaire	unc		nil		
SNQ	11	Billet	2004	Série de 10 billets du CNBSL	unc		nil		
				Don de François Laperrière			x		
SNQ	12	Coupon	1980	Ancien coupon de lot pour encan de la SNQ	unc		nil		
1060	1	Monnaie	Var.	Lot de pièces Canada (valeur facial \$23.00)	au/unc		\$25,00		
1060	2	Monnaie	Var.	Lot de pièces Canada (valeur facial \$27.00)	au/unc		\$30,00		
1060	3	Monnaie	Var.	Lot de pièces Canada (valeur facial \$50.00)	au/unc		\$53,00		
1060	4	Monnaie	Var.	Rouleau de 1¢ US	Var.		\$1,00		
1060	5	Monnaie	Var.	Rouleau de 10¢ US	Var.		\$6,00		
1060	6	Monnaie	Var.	Rouleau de 25¢ US avant 1990	Var.		\$13,00		
1060	7	Monnaie	Var.	Lot de 25¢ US commémoratifs (32 pièces)	Var.		\$10,00		
1060	8	Ensemble	1983	Danemark	unc.		\$6,00		
317	1	2 X 5 cents	2001NOP	Canada 1 régulier, 1 dot sur la fesse (25\$)	AU	Nil	15.00 \$		
317	2	5 cents	2006	Canada Nickel NOP No Logo Dot dans le 6 (7\$)	AU	Nil	3.50 \$		
317	3	3 x 5 cents		Canada 2000P 5 M 2001 NOP 30 M (3 \$) 2000P-2001P-2001NOP	Circulé	Nil	1.00 \$		
317	4	4 x 1 cent	1935-37-38-39	Canada	F à EF	3.75 \$	2.00 \$		
317	5	4 x 1 cent	1952-54SS-55-56	Canada	EF	1.30 \$	1.00 \$		
317	6	1 cent	1942	Canada matrice brisée (pièce normale 50 \$)	UNC rouge	?	50.00 \$		
317	7	25 cents	2011	Canada épaulard coloré 450 000/2 types?	AU	Nil	1.00 \$		
317	8	20 cents*	1990-2010	Coupon Club CCCTire 20 anniv. Avec astéris- que*	UNC	?	5.00 \$		
317	9	10 cents	1974	Coupon Les Huiles Montcalm (C. Tire)	F	7.00 \$	3.00 \$		
317	10	10 cents	1982	Coupon Les Huiles Montcalm (C. Tire)	VF	6.00 \$	3.00 \$		
317	11	100 Pesos	03-juin-04	Mexique	Circulé	7.00 \$	5.00 \$		
317	12	Billets	variés	6 billets pays étrangers	Circulé	5.00 \$	3.00 \$		
317	13	50 Pesos	7 sept. 2005	Mexique	Circulé	3.40 \$	2.50 \$		
317	14	20 Pesos	6-20-15	El Estado de Chihuahua SIR-V 20 \$	UNC	Nil	15.00 \$		
317	15	1 Peso	22/02/1915	El Estado Libre Y Soberano De Sinaloa 25 \$	UNC	Nil	20.00 \$		
317	16	100 Dol-lars	2011	Jamaïque	EF	Nil	1.50 \$		
317	17	100 Boliva-nos	20/02/1945	Bolovie	UNC	Nil	3.00 \$		
317	18		1964	Coupe-papier en résine 1, 5, 10 cents	Neuf	Nil	25.00 \$		
317	19		1991*	Porte-stylo en résine 1, 5, 10, 25 cents	Neuf	Nil	35.00 \$		
317	20	50 cents	1914/2014	Empress of Ireland plaqué argent	Proof	35.00 \$	35.00 \$		
490	1	Livre	2010	Charlton Paper et Coin	Bon état		nil		
490	2	Livre	2011	Charlton Coin (manque section variété)	Bon état		nil		
490	3	Livre	2012	Charlton Coin (manque section variété)	Bon état		nil		
490	4	Livre	2013	Charlton Coin (manque section variété)	Bon état		nil		
490	5	Livre	2014	Charlton Coin (manque section variété)	Bon état		nil		
490	6	Livre	2015	Charlton Coin (manque section variété)	Bon état		nil		